

Camargue La réserve marine de Beauduc inaugurée



Hélène Scheffer

La réserve existe administrativement depuis septembre 2013.

Le parc naturel régional de Camargue a inauguré, le 19 novembre, la réserve marine de Beauduc, nouvelle aire marine protégée en Méditerranée (interdiction de pêche, de plongée, de stationnement). La réserve existe administrativement depuis septembre 2013, mais le parc a attendu que le balisage soit installé pour faire découvrir cette zone de 450 ha, située au cœur du golfe de Beauduc, dans des petits fonds de 7 à 12 mètres (budget : 200 000 euros).

« **Nous répondons à deux types d'enjeux, tous prioritaires,** explique David Grzyb, le président du parc. **Le renforcement de la biodiversité marine et la lutte contre les pratiques délicieuses en imposant des régle-**

mentations contraignantes. » En clair, la lutte contre le chalutage illégal dans la bande des trois milles, pratique en régression depuis deux ans.

Une « **nurserie artificielle** » a aussi été installée, avec des modules d'abri pour les juvéniles de poissons ou de céphalopodes. Financée par la Fondation Veolia (100 000 euros), la démarche expérimentale dispose d'une autorisation de deux ans. Le projet a mis plus de dix ans à se réaliser, pour faire suite du souhait, exprimé dès 2004 par les pêcheurs petits métiers locaux, « **nos partenaires et nos ambassadeurs** », précise le directeur du parc.

Hélène SCHEFFER